

Les réponses d'Olivier Besancenot

Evolution de la société

1. Les âges et les générations, comme les évolutions démographiques, n'ont pas été suffisamment pris en compte par les politiques publiques.

Comment comptez-vous concrètement prendre en compte ces questions au sein des politiques que vous souhaitez mener ?

Ne croyez-vous pas qu'une politique du vieillissement devrait remplacer la « politique vieillesse » ?

Réponse Olivier Besancenot

Dans le passé, l'évolution sociale a fait surgir une catégorie située entre l'enfance et le travailleur, appelée « jeunesse ». Un phénomène du même ordre se manifeste avec l'allongement de la durée de vie par laquelle, après le travail salarié, existe désormais une longue plage de vie souvent en pleine possession des moyens. C'est une mutation très positive, mais qui exige effectivement d'être pensée comme telle.

2. Les pouvoirs publics ne sont pas les seuls responsables de l'image globalement négative que les médias et le grand public ont du vieillissement et de la vieillesse.

Quels moyens mettrez-vous en œuvre pour veiller à ce que les représentations de l'avancée en âge et de la vieillesse ne se focalisent pas sur des aspects négatifs ?

Réponse Olivier Besancenot

Ces images changent pourtant. Mais elles ne pourront être véritablement bouleversées que si cesse de dominer une définition de l'identité sociale en termes strictement économiques.

3. À force d'identifier utilité sociale et activité rémunérée, de nombreuses personnes retraitées se voient considérées comme inutiles, surtout si elles refusent de se définir uniquement par rapport à une activité bénévole ou familiale.

Quelle place proposez-vous pour ces personnes dans la société d'aujourd'hui et de demain ?

Réponse Olivier Besancenot

Il s'agit de la suite de la question précédente. Pour le capitalisme, on est producteur ou consommateur, rien d'autre. Que les âges de la vieillesse soient aussi ceux d'une consommation nouvelle, voilà qui l'intéresse, bien entendu, à condition que cette demande soit solvable. Mais ce n'est qu'en rompant fondamentalement avec une vision unidimensionnelle (économique) des rapports sociaux qu'une nouvelle place peut être construite. Pas seulement celle, convenue, de la suppléance familiale (qui a aussi ses attraits) ou du bénévolat, mais une place où se combineront la fructification de l'expérience accumulée et la poursuite multiforme de la construction continue de sa personnalité. La nouvelle vieillesse, ce n'est pas seulement du passé, mais du présent et de l'avenir.

4. On entend de plus en plus de discours opposant les générations, discours menaçant les jeunes de voir des vieux captant les richesses à leur profit, discours menaçant les vieux de voir les jeunes ne plus financer les retraites, etc.

Comment comptez-vous éviter que les relations entre les générations ne se dissolvent et que ne l'emportent des intérêts ne permettant plus de maintenir la cohésion sociale ?

Réponse Olivier Besancenot

Ces discours sont en effet bien présents et particulièrement pernicious. Les bouleversements de la pyramide des âges ne sont que très marginalement à la source des difficultés des systèmes sociaux (dont la retraite à un bout, l'éducation à l'autre). Outre que ces modifications sont difficiles à prévoir avec exactitude sur le moyen terme (la récente remontée du taux de fécondité par femme en France en atteste), les richesses du pays sont suffisamment grandes pour qu'il n'y ait aucune place pour une guerre de générations. Mais elles sont particulièrement mal réparties : c'est, en réalité, le seul et unique problème à résoudre !

Discrimination par l'âge

5. Les discriminations par l'âge, dans l'accès à la formation, à l'emploi, aux aides, aux soins, risquent de devenir la première forme de discrimination en France.

Comment comptez-vous, dans chacun de ces domaines, mettre fin à ces formes de ségrégation et d'exclusion ?

Réponse Olivier Besancenot

L'empilement de mesures spécifiques censées aider à lutter par exemple contre le chômage finit inévitablement par créer de la frustration, même si elles sont parfois vitales pour celles et ceux qui en bénéficient. Seule l'éradication du chômage et de la précarité, un accès aux soins marqué du sceau de la gratuité peuvent en venir à bout.

La réponse, c'est le plein emploi.

6. Les politiques d'aménagement du territoire ne veillent pas suffisamment à un égal accès aux services publics, aux lieux culturels, aux lieux de soins, et ne veillent pas à éviter que des territoires deviennent, pour un âge ou un autre, inaccessibles ou facteurs d'isolement.

Comment envisagez-vous le rattrapage des retards importants pris dans ces domaines ? Quelles villes et quelles campagnes imaginez-vous pour que puissent y vivre ensemble, sans isolement et sans discrimination culturelle ou sanitaire, des personnes de tous âges et de tout état de fragilité ?

Quels modes d'intervention comptez-vous développer pour répondre à l'état d'urgence de la situation de l'habitat (carences, inadaptation, faible croissance des logements sociaux...) ?

Réponse Olivier Besancenot

La première question à résoudre est celle de la trop grande distance entre lieux de travail et lieux d'habitation. Ces derniers seront toujours considérés comme relativement secondaires (et donc mal aménagés) si leur utilité du point de vue capitaliste est seulement celle d'un dortoir où reconstituer sa force de travail. Si ce problème était résolu, cela ne suffirait pas à permettre des relations sociales équilibrées entre tous les segments des populations (jeunes et vieux, valides et handicapés, etc.). Mais dans l'urgence, c'est bien la question du droit au logement qu'il faut aborder avec, en particulier, l'application effective de la loi SRU qui fait obligation aux communes de bâtir 20% de logements sociaux. Que les élus qui ne l'appliquent pas soient déclarés indignes de leur fonction, et partant, inéligibles.

7. Politique du handicap, politique de la vieillesse, politique de santé sont discriminantes et conduisent à des besoins constants de mise en cohérence et de « passerelles ».

Quelles propositions faites-vous pour décloisonner ce système peu lisible pour le citoyen et qui engendre de profondes inégalités ?

Réponse Olivier Besancenot

Toutes ces politiques souffrent du mélange entre domaines publics, privé-associatif, et privé à but lucratif. Cela rend l'élaboration et le suivi d'une politique d'ensemble très compliquée, pour ne pas dire impossible.

Dans ces domaines qui touchent à des droits vitaux, c'est le service public qui doit l'emporter, seul cadre où les « passerelles » pourraient être efficacement imaginées.

Solidarité et financements

8. La décentralisation, qui était censée placer le pouvoir décisionnel au plus près du citoyen, a pour conséquences la création de nouvelles inégalités, pour les citoyens, entre départements, ainsi qu'une politique nationale qui a de plus en plus de difficultés à s'imposer.

Quelles articulations concevez-vous pour permettre à l'État d'être le garant d'un droit égal et d'un dispositif national cohérent ?

Réponse Olivier Besancenot

C'est que cette « décentralisation » est un faux rapprochement des décisions et de la gestion au plus près des populations. Non seulement l'État en a profité pour transférer des charges sans les moyens correspondants, mais de nouvelles bureaucraties locales sont venues s'ajouter aux lourdeurs nationales, sans parler de la corruption. En définitive, l'égalité des citoyens a été gravement atteinte, des droits fondamentaux étant financés inégalement, ou parfois simplement supprimés. L'égalité de ces droits est un préalable absolue à toute décentralisation effective.

9. Environ un million de personnes de plus de 60 ans, dont une majorité de femmes, vivent actuellement sous le seuil de pauvreté, avec de dramatiques conséquences en termes de salubrité du logement, de qualité de

L'alimentation, d'accès aux soins, etc.

Comment comptez-vous prendre en compte les nombreux rapports qui indiquent que les réformes des retraites à venir risquent de multiplier les vieillessees pauvres ? Quels moyens comptez-vous adopter pour mettre fin aux actuelles situations de misère et éviter qu'elles ne s'accroissent dans le futur ?

Réponse Olivier Besancenot

C'est effectivement ce que prévoient les études. Précarité généralisée, longues périodes de chômage, temps partiels imposés : les retraites peuvent être réduites comme peu de chagrin, et ceci étant surtout vrai pour les femmes. La réponse à ces sombres prévisions est claire à nos yeux : aucune retraite inférieure au SMIC. Une mesure à financer évidemment, grâce à la remise en cause de l'enrichissement collectif scandaleux des plus gros possédants au cours des 25 dernières années.

10. Le choix du lieu de vie et du mode de vie est aujourd'hui très dépendant des ressources, même avec l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

Comment pensez-vous garantir la liberté de choix des personnes ?

Réponse Olivier Besancenot

C'est une des raisons qui nous font proposer la constitution d'un service public du quatrième âge, une nécessité qui deviendra irrépressible si on veut que la dignité des aînés soit respectée. Dans ce cadre, le choix des personnes âgées et de leur famille pourra se faire le plus possible en dehors des contraintes imposées par les inégalités de situation financière

11. Les manques de personnels, les lacunes de formation, la vétusté de certains établissements d'hébergement, etc., sont les conséquences les plus visibles de la faiblesse des moyens alloués à l'accompagnement et au prendre-soin des vieilles personnes malades ou handicapées, que ce soit à domicile ou en établissement.

Comment comptez-vous remédier à cette situation que les personnes, leurs proches et les professionnels dénoncent comme incompatible avec les valeurs de notre société ?

Comment comptez-vous répondre à ces demandes et éviter que se multiplient des situations de maltraitance sociale et institutionnelle ?

Quelles politiques imaginez-vous pour soutenir la qualification et l'attractivité des métiers de l'aide ou du prendre-soin auprès des personnes malades ou handicapées de tous âges ?

Réponse Olivier Besancenot

Selon l'ancien secrétaire aux personnes âgées, Hubert Falco, un tiers au moins des maisons de retraite est le lieu de traitement dégradants ou inappropriés. C'est une insulte aux droits humains. Le service public du quatrième âge devra regrouper tous les aspects de l'aide aux personnes dépendantes, que ce soit par le maintien, souhaitable, à domicile, ou en institutions (toutes désormais publiques). Ceci suppose l'installation de petites structures dans l'environnement proche (plutôt que des maisons très lointaines). Et, en même temps, le recrutement d'un personnel doté de la formation nécessaire, d'un statut stable (fin de la précarité) avec les droits afférents (droit à l'ancienneté entre autres) et correctement rémunérés.

12. Comme l'indiquent tous les rapports consacrés à ces questions, les besoins de financement vont croître dans les années à venir pour répondre à la nécessité de permettre à tous les citoyens, quel que soit leur âge, d'être convenablement aidés, accompagnés, pris en soin, quand ils en ont besoin.

Quelle évaluation faites-vous des montants financiers à dégager pour répondre à ces besoins ?

Comment comptez-vous les financer : nouveau risque Sécurité sociale, CSG, TVA sociale, assurances individuelles, autres ?

Réponse Olivier Besancenot

Il s'agira d'une nouvelle branche, un nouveau service public. Selon nos calculs, la prise en charge du recrutement des personnels en nombre et formation adéquats (APA et institutions), la mise aux normes des structures et bâtiments, la construction de nouvelles installations, plus petites et de proximité, coûterait 15 milliards d'euros pour les 5 prochaines années (une partie de ce financement devrait être pérennisé une fois les urgences réalisées). C'est une somme qui n'est pas négligeable, mais qui doit être mise en comparaison avec les aides annuelles donnés en pure perte au patronat (plus de 60 milliards d'euros d'après la Cour des Comptes)